

LE MAGHREB MUSULMAN EN 1979

INTRODUCTION

L'ÉVOLUTION DU PROJET

Dans les années soixante, la prépondérance des analyses économistes et la généralité des transferts de technologie, d'idéologie, de sociologie n'ont permis ni de prévoir ni de prévenir la crise mondiale de la décennie suivante. L'attribution fréquente de la source de cette crise à la politique pétrolière des pays arabes et le surgissement imprévu de la révolution islamique en Iran ont incité les esprits depuis lors à reconsidérer la dynamique culturelle des sociétés et à se remettre à l'étude de l'Islam (1) en tant qu'exigence religieuse.

On s'était peu intéressé, chez les occidentaux et les occidentalisés, au fait que les musulmans, sectoriellement et différemment, avaient repris cette étude active notamment au Pakistan, en Iran, en Egypte, en Libye; sous la dénomination de « Frères Musulmans », on considérait trop souvent de façon superficielle l'expansion d'un mouvement islamiste, au Maghreb comme ailleurs. En ce qui concerne cette région, dans les années soixante-dix, quelques travaux d'érudits maghrébins centrés sur l'investigation islamique de l'histoire sociale de leurs pays étaient restés généralement méconnus ou marginalisés (2); au fond, seules les initiatives libyennes avaient été étudiées dans des travaux spécialisés (3).

(1) C'est à dessein que le mot *Islam* apparaît, dans cette introduction, seulement avec une majuscule. Il est pris dans son sens globalisant de société se référant à la religion musulmane, se distinguant par là des autres sociétés.

(2) J'en ai rendu compte dans « La conscience islamique dans quelques œuvres récentes d'intellectuels du Maghreb », *ROMM*, n° 29, 1^{er} sem. 1980, pp. 69 à 107.

(3) Cf les bibliographies et chroniques libyennes des *Annuaires de l'Afrique du Nord* depuis 1964 et au CRESM, les travaux de Taoufik MONASTIRI, Hervé BLEUCHOT, Ch. SOURIAU, ATALLAH, M. FIKRY, etc.

C'est à partir de 1978 que les ouvrages sur l'Islam se sont multipliés dans le monde – et notamment en France (4) – pour répondre à une brusque demande d'explication culturaliste. Quant au CRESM, laboratoire du CNRS spécialisé dans l'étude des sociétés maghrébines, l'équipe avait dès 1977 décidé de faire de l'Islam une de ses directions de recherche et de bâti sur plusieurs années un programme diversifié. Mais elle reconnaissait encore, selon les termes d'un projet de J. C. Vatin, « qu'au Maghreb les valeurs religieuses et leur influence au sein des collectivités nationales restent à déceler, décoder, expliquer; que l'Islam fait partie de ces données évidentes sur lesquelles l'observateur s'attarde peu, qu'il ne traite pas en soi mais comme l'élément naturel de • l'environnement •, du • système • qu'il étudie; et que, structure manifeste et patente, élément indiscutables et dominant le champ de l'analyse quel que soit l'angle d'observation (juridique, sociologique, historique, économique, politique), l'Islam est pourtant considéré le plus souvent, soit comme accessoire ou simple cadre, comme force d'accompagnement des faits traités, soit comme partie ou composante d'une totalité, n'intervenant qu'à un titre précis comme un • intrant • dans un système, un élément d'un ensemble, à la limite comme un fait culturel [c'est moi qui souligne] s'intégrant dans un jeu de variables ou de sous-systèmes sociaux, économiques et politiques •...»

Le programme du CRESM a donc été lancé en 1978-79 à l'initiative de J. C. Vatin et a été placé sous la direction du Professeur E. Gellner, donnant lieu à un séminaire d'un an, suivi d'un colloque sur « *L'Islam au Maghreb aujourd'hui* » (Aix-en-Provence, 8-10 juin 1979), un tel intitulé n'étant cependant pas proposé dans un sens restrictif... Trois ouvrages publiés aux Éditions du CNRS, ou avec son soutien, en sont issus : 1) le n° 29 de la *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 1^{er} semestre 1980 dont 165 pages sont réservées au thème • Islam : religion et politique •; 2) *Islam, communauté, société (Anthropologie du Maghreb)* à paraître aux éditions du CNRS-Marseille en 1981; 3) *Islam et politique au Maghreb*, à paraître aux éditions du CNRS-Paris en 1981.

A ces trois publications du CRESM s'ajoutent une quatrième, de Jean-Robert Henry : *La doctrine coloniale du droit musulman algérien (Bibliographie systématique et introduction critique)*, qui a paru en 1979 aux Éditions du CNRS-Marseille, et une cinquième, de Pessah Shinar : *Bibliographie annotée sur l'Islam maghrébin*, à paraître aux Éditions du CNRS-Paris en 1981.

[4] Les ouvrages récents sur l'Islam constituent déjà une bibliographie internationale impressionnante. Elle apparaît sectoriellement dans les bibliographies systématiques de l'AAN. Ne citant ici comme livre – à titre d'exemple – que la meilleure œuvre de Jacques BERQUE, à savoir : *L'intérieur du Maghreb, XV^e-XIX^e siècle* (Paris, Gallimard, 1978), on rappelle que dans l'année 1980 seulement ont paru trois numéros spéciaux de revues françaises consacrés à l'Islam : 1) *Esprit*, n° 37, janvier : • Khomeinisme, islamisme, tiers-monde; une crise des sociétés islamistes, la presse française face à Khomeiny, l'Europe interpellée •; 2) *Pouvoirs*, n° 12, 1^{er} trim. : • Les régimes islamiques; le Coran, le pouvoir et l'État – Islam et idéologies occidentales – les institutions, les forces, les minorités musulmanes – imams, ayatollahs, mollahs... ? – la laïcité, le chiisme – l'Islam en Arabie, Libye, Turquie, Indonésie, au Sénégal – la pensée islamique •; 3) *Annales*, XXXV, n° 3-4, mai-août : • Recherches sur l'Islam : histoire et anthropologie •.

Outre cela une certaine production d'informations et de commentaires sur des questions touchant à l'Islam est disséminée dans les dix-huit volumes de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* (y compris celui de 1979) au fil des chroniques sociales et culturelles ou des bibliographies systématiques et critiques, les articles étant rares. On en trouve aussi dans quelques ouvrages des « Collections du CRESM ».

Ceci dit, il semble que le thème de l'Islam ne soit pas près de perdre sa valeur événementielle et heuristique dans les années à venir. En effet, il est lié à de fortes interrogations contemporaines, tant politiques et conjoncturelles que fondamentales dans les diverses disciplines des sciences humaines, concernant le mécanisme de l'histoire des temps modernes et des rapports de force qui en créent les tensions et les équilibres. Quelle est la signification par exemple d'un État industriel islamique, d'une Banque islamique (5), d'une expansion démographique musulmane ? Ou bien, en fonction des problématiques et des praxis susceptibles de réviser — entre autres — les conceptions de « centre » et de « périphérie », qu'est-ce que l'émergence et quelles sont les conséquences d'un ordre arabo-musulman se muant éventuellement en ordre islamique ? du rôle de modèle de la Révolution islamique ? et plus largement de la fonction actuelle de la référence au sacré ?

Donc, les ouvrages analysant à l'Islam continueront à fleurir. Quant à l'idée que soit consacré à l'Islam l'un des thèmes d'étude de la série des *Annuaires de l'Afrique du Nord* (6), elle revient au Professeur Maurice Flory, directeur du CRESM. La tâche m'a été confiée et j'en ai accepté la direction avec l'intention de dégager une orientation particulière dans le travail international d'actualisation qui est en cours à propos de l'Islam. C'est la raison pour laquelle j'en ai focalisé le thème (7) en l'intitulant : *Le Maghreb musulman en 1979*. Ceci à partir des quelques principes méthodologiques suivants : 1) s'en tenir au domaine spécialisé du CRESM, c'est-à-dire à l'étude du Maghreb (de la Mauritanie à la Libye en passant par le Sahara occidental, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie); 2) favoriser une démarche interdisciplinaire en n'excluant ni imposant aucune problématique *quant à l'Islam*, afin d'éviter la domination *a priori* d'une discipline ou d'une idéologie sur d'autres et en particulier ces « œufs d'ivoire » que représentent les discours exclusifs, aussi bien ceux qui s'enfer-

(5) Le mouvement des capitaux sous intitulé « islamiques » semble s'accroître, après une phase où on les regroupait plutôt sous la dénomination « arabes ». Le rôle économique de la Ligue Arabe par exemple va s'amplifier dans les vingt prochaines années sur la base d'une stratégie définie par des plans quinquennaux, pour favoriser le développement global des pays arabes en réduisant les écarts internes, et pour approfondir la coopération entre pays arabes et le monde extérieur, particulièrement la Communauté européenne et les pays africains [Entretien avec Ch. Klibi, Secrétaire Général de la Ligue Arabe, à Tunis (13.11.80)]. La « Conférence islamique », la « Ligue islamique » et d'autres organisations, internationales ou non, ont leurs propres stratégies financières. Il serait intéressant de les étudier, peut-être en parallèle avec des mouvements de capitaux « chrétiens » comme ceux de l'Opus Dei ou du Banco di Roma, et des capitaux du groupe de soutien sioniste aux États-Unis ou ailleurs — en s'en tenant aux « capitaux monothéistes » ! Mais on peut voir plus large.

(6) A paraître sous deux formes en 1981, l'une intégrée au volume de l'AAN et l'autre en livre à part, dans la collection « Études ».

(7) Présenté au Comité de Direction du CRESM en juin 1979, ce projet a été accepté après discussion.

ment dans l'Islam idéal, que ceux qui nient l'Islam dans sa réalité vivante. L'objectif est l'opposé d'une provocation ou d'un rejet : il est de ne pas fuir l'Islam soit en se détournant de sa dimension sacrée, soit en ne retenant que les idéologies d'opposition, soit en privilégiant les positions de minorités qui n'en participent pas mais au contraire de le chercher en se référant à des phénomènes observés, d'engager des idées en essayant de préciser dans quelle mesure les sociétés du Maghreb concourent à un concept, à un constat, à une perspective de spécificité islamique; 3) élaborer un livre aussi référencié et comparatif que possible de façon à répondre en ce domaine-là de la même façon que dans d'autres, à l'intérêt que les lecteurs nourrissent pour le Maghreb actuel; 4) tirer profit de la formule même de *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* pour délimiter un domaine non encore traité, en faisant converger *une aire déterminée* : les pays du Maghreb, une *coupe chronologique* : l'année 1979 (c'est-à-dire le tournant du 14^e au 15^e siècle de l'hégire) et *une variable* : l'Islam (7 bis); 5) adresser en priorité des demandes de contribution à des Maghrébins sensibles au phénomène islamique – ou à des non-Maghrebins ayant résidé au Maghreb en 1979.

Il ne fallait cependant pas que le résultat de ce projet prenne la forme d'un numéro spécial de revue, d'un ouvrage de vulgarisation ou d'initiation (d'ailleurs trop difficile à réussir dans une conjoncture religieuse en pleine évolution); il s'agissait de réaliser un livre collectif si possible en commun, alors que ses co-auteurs seraient forcément dispersés et parfois inconnus les uns des autres. Comment dans ces conditions atteindre la cohésion souhaitable, tel a été mon principal souci.

Sur un sujet comme l'Islam il m'a semblé d'abord qu'il fallait prévoir une large place pour des islamologues et des chercheurs d'autres spécialités mais connaissant l'Islam à travers la langue arabe. Une Table Ronde a également été prévue pour rassembler les auteurs avant la mise en forme définitive de leurs articles. Puis une lettre circulaire adressée à une trentaine de personnes leur a proposé des orientations de recherche choisies en fonction de ma propre analyse des données maghrébines, portant sur quatre catégories de questions susceptibles de thématiques diverses :

a) *les mouvements islamiques*. Soit à l'intérieur de l'Islam : contestation, apologétisme, activisme, réformisme religieux (témoignages de renaissance ?); soit en relation avec les idéologies exogènes : réformisme politique, libéralisme, socialisme, marxisme, révolution, mouvement libertaire (témoignages de modernité ?).

b) *la pensée islamique*. Analyse critique des tendances, idées, œuvres; des séminaires de la pensée islamique en Algérie; du dialogue islamo-chrétien; du cas de la Libye; des positions du parti de l'Istiqlal au Maroc; de la position des intellectuels musulmans vis-à-vis de la science; des thèmes de recherche en philosophie, théologie et sociologie.

c) une typologie de personnages vivant au Maghreb en 1979 et considérés comme représentatifs du « vrai musulman » ou de la « vraie musulmane », soit parce qu'ils paraissent incarner des valeurs communautaires selon la tradition religieuse, soit parce qu'ils en représentent les transformations contemporaines.

d) des problèmes de notre temps, conçus comme une série de points d'ancrage à partir desquels les positions islamiques peuvent être analysées : souveraineté et solidarité islamiques; légitimation du pouvoir politique et organisation d'une « communauté juste, harmonieuse et équitable »; évolution du rôle de la loi islamique; condition de la femme musulmane; interférence ou transfert du domaine de la foi religieuse vers celui de l'idéologie politique; diversité des musulmans; non musulmans dans l'Islam; Islam et développement [8].

D'autre part, je demandais aux auteurs d'articles et à l'équipe de documentation du CRESM, de fournir autant que possible des données documentaires brutes facilitant des comparaisons quantitatives, c'est-à-dire une *chronologie* de faits en relation avec l'Islam durant la période considérée, une liste d'institutions (organismes, lieux, personnels, fonctions, publics, bilans) pour le culte, l'enseignement et la formation, la prédication, la mission « da'wa », les biens de main morte « waqf ou habous », la bienfaisance; des données de législation et de justice, une liste des publications islamiques, une bibliographie de discours et d'articles, enfin des données d'enquêtes sur les pratiques et une documentation sur les arts.

Toutes ces propositions sont parvenues à des chercheurs ou des organismes de Libye, de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, de Mauritanie et à un représentant du Polisario saharien; également à des chercheurs résidant en France, ceux du CRESM participant de droit.

Lorsque arrivèrent les réponses positives, l'équilibre géographique et thématique complet n'était bien sûr pas réalisé. Pour qu'il le soit, il faudrait deux volumes de plus. Mais la Table ronde qui eut lieu du 31 mai au 2 juin à la Baume Sainte Marie, à Aix-en-Provence, réunit vingt-cinq enseignants et chercheurs [9] dont : Nadia Ainad-Tabet (Institut des Sciences Sociales, Alger), Mohamed El Alaoui (Faculté des Lettres, Rabat), Sarwat Anis Al-Assiouty (Faculté de Droit, Université Gar Younus de Benghazi), Souhayr Belhassen (Jeune Afrique, Tunis), Yadh Ben Achour (Centre de Recherches de la Faculté de Droit, Université de Tunis), Moustafa Kamel Bouguerra (Chercheur), Fanny Colonna (CRAPE, Alger, et CNRS), Mohamed Dasser (Faculté de Droit, Rabat), Bruno Etienne (Université d'Aix-Marseille III et CRESM), Mohammed El Korso (Faculté des Lettres, Oran), Rémy Leveau (Institut d'Études Politiques, Paris), Taoufik Monastiri (CNRS-CRESM), Henri Sanson (Chercheur, CNRS-CRESM).

[8] Quant à « Islam et émigrés », c'est une question qui sort du cadre géographique choisi. Sans doute sera-t-elle traitée dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord (1981)* dont le thème sera « Les migrations internes et externes des Maghrébins » [Intitulé non définitif].

[9] Je saisiss cette occasion de remercier Jeanine Palais, secrétaire au CRESM, pour l'efficacité et l'entrain avec lesquels elle a mené à bien l'organisation matérielle de ces trois journées.

Christiane Souriau (Chercheuse, CNRS-CRESM), Jean-Claude Vatin (Chercheur, CNRS-CRESM) et Abdelkader Zghal (Chercheur, CERES, Tunis) (10). Trois absents avaient envoyé des articles : Mohamed Bouzidi (Directeur du Planning Familial dans le Monde arabe), Slimane Chikh (Université d'Alger, CRESM, Université d'Aix-Marseille III), Souad Khodja (DPGE/INPED, Alger). Et trois auteurs se sont manifestés plus tard : Mohammed Arkoun (Université de Paris III), Mohamed Tozy (Faculté de Droit, Casablanca) et Hervé Bleuchot (CNRS-CRESM). Participaient en tant qu'observateurs : Paul Pascon (Institut agronomique Hassan II, Rabat), Gilbert Delanoue (ILGEOS, Université de Provence et CEROAC, CNRS), Peter Von Sivers (Utah University, Salt Lake City), Madjid Benchikh (Université d'Alger, CRESM, Université d'Aix-Marseille III), Keith Panterbrick (London School of Economics), Tuomo Melasuo (Université de Turku, Finlande). Pour le CRESM : Jean-Claude Santucci (Chercheur), Hubert Michel (Responsable de l'A.A.N.).

Ces trois Journées d'Études, très animées, se sont déroulées en séances fermées, à partir de discussions thématiques et non de lectures successives de communications. En effet une série d'articles préliminaires avaient été reçus, permettant de concentrer le débat sur six points : 1) l'Islam fondamental, 2) le mouvement islamiste, 3) la femme musulmane, 4) Islam, contrôle politique et développement économique, 5) typologie de personnages, 6) critique, synthèse et perspectives.

Constat : partant de l'Islam, donnée culturelle, nous avons atteint sans problème une gamme de questions économiques, sociales et politiques. La démarche inverse pour le Maghreb est plus rare, en tous cas plus malaisée – ou plus stéréotypée par l'analyse du pouvoir – dans la tradition des écoles théoriques contemporaines. Pourtant les sociétés étudiées sont bien les mêmes et l'on peut dire que du point de vue de la religion reconnue, elles deviennent de moins en moins hétérogènes.

L'esprit de ce livre-ci résulte pour une bonne part de cette rencontre, à partir de laquelle tous les articles ont dû être réécrits, car elle a suscité un débat très positif sur la connaissance et la communication entre chercheurs ou intellectuels, aboutissant au refus du matraquage conceptuel et de la surenchère entre spécialistes, au profit d'un effort de rigueur, de clarification et de liberté conceptuelle. Il a aussi été décidé, sur proposition de A. Zghal, de procéder à une triple lecture des nouveaux articles, en dialoguant par correspondance avec les auteurs; Paul Pascon, sociologue, Gilbert Delanoue, arabisant, et moi-même, avons accepté de nous livrer à ce travail supplémentaire afin de renforcer si possible la pertinence et la lisibilité de l'ensemble.

Ainsi fut fait. Nous devons tous remercier chaleureusement P. Pascon et G. Delanoue (11) pour leur contribution à la lecture méticuleuse et critique des articles. Mais en cours d'expérience, ce processus de triple lecture, fructueux du

(10) On regrettera que les contributions définitives de Moh. Elalaoui sur « La femme musulmane dans la littérature marocaine », de Moh. Dasser sur « Le déclin de l'enseignement traditionnel islamique dans la région de Haha au Maroc » de Moh. El-Korso sur « Contestation religieuse et problèmes socio-politiques en Algérie » et de J.-C. Vatin sur « Les conditions dans lesquelles s'opère la réappréciation de l'Islam », n'aient pu parvenir au CRESM.

point de vue des échanges de recherche personnels, s'est révélé extrêmement lourd à gérer. Je ne le recommanderais pas, du moins dans les conditions où il s'est exercé : dispersion des auteurs et co-lecteurs, passages d'articles à récrire, aucune correction de texte sans accord de l'auteur (12), centralisation de la circulation des échanges épistolaires et de la mise au point finale des manuscrits.

Voici pourtant le livre terminé... Paul Pascon donne son avis en guise de conclusion sur cet ouvrage collectif qui ne compte pas moins de vingt et un auteurs... Qu'en est-il dès lors de la *cohérence* souhaitée, dans la *forme* et le *fond* ?

En ce qui concerne la langue et l'écriture, ce livre participe d'une situation générale, qui peut n'être que conjoncturelle : il reflète les modes actuelles dans l'expression. Indépendamment des *styles* personnels (13) j'y ai trouvé par exemple souvent un usage indifférencié des temps du verbe, avec une prépondérance du présent et de l'imparfait comme en arabe et en anglais, et une tendance à la juxtaposition de phrases courtes dénuées d'articulation syntaxique. Cela ne va pas sans produire à l'occasion un effet d'affirmation normative, ou de projection de circonstances dans une durée intemporelle, qui peut nuire à la conscience historique. Par ailleurs lorsque le langage idéologique ou technologique révèle ci et là une affiliation politique ou une formation théorique typée, le lecteur peut facilement les décoder. Plus étrange est la manie des guillemets : il y en avait des centaines dans les manuscrits. Certes ils sont obligatoires pour toute citation. Mais dans beaucoup de cas (« socialisme », « décadence », « Frères Musulmans », « raison », « moderne », « folklorique » etc.) le recours à cet artifice suggérait un glissement de sens que l'auteur n'expliquait pas, soit qu'il n'y eût pas songé, soit qu'il ne l'eût pas pu, soit qu'il ne l'eût pas voulu. Dans ces cas-là le lecteur pouvait décrypter l'allusion de manière erronnée ; à la limite, la communication risquait de ne s'effectuer qu'avec quelques complices, ce qui est un travers trop répandu dans l'intelligentsia. A ma demande, la plupart de ces guillements ont été supprimés par les auteurs, ou remplacés par une expression plus explicite, sans que ces opérations sur le sens des termes aient pour autant apporté à ces auteurs une satisfaction complète. M. Arkoun a été clair à ce sujet (14) : « Les guillemets entouraient les concepts trop chargés de connotations polémiques et de valeurs idéologiques que je m'efforce de réapproprier dans la perspective d'une reprise critique de tout l'équipement intellectuel de la pensée islamique classique ». Il s'agit d'une difficulté profonde qui met toute pensée en cause mais l'analyse de l'Islam au Maghreb met bien en évidence un champ d'interférences – entre deux cultures, et à l'intérieur de chacune d'elles – qui cache un champ de

(11) Entre temps Gilbert Delanoue a renoncé à poursuivre jusqu'au bout cette tâche.

(12) Les rares compléments ou substitutions de texte ainsi que les notes additionnelles de la rédaction sont présentés entre crochets.

(13) Leur style assez particulier est le seul domaine à propos duquel trois auteurs ont été intransigeants. [J'ai moi-même une conception et une pratique classiques des ressources de la langue française écrite]. Je ne suis donc pas intervenue davantage.

(14) Voir la note en bas de la première page de son texte.

décalages. On peut voir là un signe de non dépendance, de non réductibilité de l'une à l'autre, qui est moins évident dans l'analyse économique.

En tous cas, quantité de termes arabes émaillent les pages qui suivent, traduits souvent en français mais pas toujours pourtant : • Je refuse de tout traduire • m'ont écrit plusieurs auteurs qui veulent faire éclater l'arbitraire de ce transfert systématique et parfois illusoire (15). Aussi ne trouvera-t-on que peu de termes maghrébins présentés comme s'ils étaient assimilés en français. Au contraire, ils apparaissent en italique, bien visibles, presque toujours sous leur forme au singulier, pour qu'ils contrastent avec le texte pensé en français et pour que l'effort de communication intellectuelle prenne la voie de l'approfondissement et de la réciprocité. Toutefois l'orthographe de ces mots n'est guère scientifique, pour la raison qu'elle n'apparaît pas en graphie arabe et qu'on utilise très peu les signes diacritiques dans l'*Annuaire*, la grande majorité des lecteurs les ignorant. Certains auteurs d'articles transcrivent d'ailleurs les mots arabes en écriture latine sans se référer à aucune règle, et ceux qui tiennent absolument à l'une ou l'autre, ne sont suivis par personne. Il n'était raisonnable ni a priori ni a posteriori d'unifier l'écriture d'une telle quantité de mots étrangers ou francisés et je ne connais d'ailleurs pas de transcription latine de l'arabe qui ne soit débile à force de réduction, ou qui ne fasse l'effet d'un charabia par l'emploi massif de groupes de consonnes tout à fait inhabituels dans les langues occidentales. Bref, dans ce livre-ci les consonnes sont insuffisamment différenciées (16) tandis que l'alternance fondamentale des voyelles longues et brèves, importante à signaler aux francophones qui n'en ont pas l'habitude, a été recherchée. Seul l'étoffement des alphabets latin et arabe en fonction de la lisibilité rendrait praticables des transcriptions dans les deux sens (17). Dans ces conditions le lexique établi par Paul Pascon est utile mais illustre la difficulté de l'entreprise.

Quant à la cohésion du fond, elle ne résulte pas d'une mise en perspective unique puisque celle-ci n'a pas été recherchée mais au contraire — la plupart des questions sectorielles du projet ayant été traitées — d'un effet de faisceau, dû à la focalisation sur l'Islam et à des démarches contrastées, parmi lesquelles l'analyse politique demeure pourtant prédominante.

D'autre part *quatorze* auteurs ont choisi de traiter *tel* thème *là*, c'est-à-dire à l'intérieur des cadres nationaux et non pas de manière comparative à l'échelle du Maghreb (18). C'est pour respecter cette logique implicite que l'on trouvera une répartition de la plupart des articles par pays (et non par thèmes, ceux-ci se chevauchant la plupart du temps dans les études) : il y en a deux sur

(15) J'en déduis qu'il n'y a de compréhension profonde possible qu'à travers la maîtrise des langues différentes, à laquelle ne correspond que très rarement la pratique actuelle internationale des bilinguismes.

(16) Aurait-on écrit par exemple • mou'adh'h am • (exalté) pour rendre compte d'un mot qui peut s'écrire en 4 lettres en arabe [de façon d'ailleurs ambiguë] ?

(17) Les limites de l'alphabet latin dans l'usage informatisé y sont d'ailleurs préjudiciables.

(18) Sans doute est-ce encore un signe politique de notre époque que ce fractionnement de l'analyse du Maghreb.

la Libye (19), trois sur la Tunisie, sept sur l'Algérie, cinq sur le Maroc, rangés en principe du plus général au plus particulier (20). Quant aux travaux comparatifs à l'échelle du Maghreb, ils ont été classés parmi les notes d'information car il s'agit surtout de mises en forme de la documentation disponible.

Deux travaux d'islamologues encadrent les seize articles sans les générer. Il se fait que leurs démarches diffèrent considérablement. Mais tous deux montrent comment les musulmans en viennent à poser de façon fondamentale la question de la source indubitable de la manifestation de Dieu. Coran seul ou Coran à travers le Prophète et le *fiqh*?... Les musulmans d'aujourd'hui doivent-ils continuer à dépendre de l'Islam historique et de ses porte-parole attitrés pour penser leur religion ou doivent-ils faire un effort original? L'article final intitulé « Le concept de raison islamique » apporte les preuves diachroniques d'un comportement récurrent perçu comme un blocage. Quant à l'article « Coran contre *fiqh* », qui s'appuie sur une conception radicale qui a cours aujourd'hui en Libye, il a été placé en tête du livre pour décentrer d'emblée les réflexes des lecteurs et les confronter avec la charge symbolique des concepts religieux arabo-musulmans.

Dans ces conditions, quel serait l'apport de cette étude du Maghreb musulman en 1979? Celui peut-être d'un constat en cinq points :

1) Ce livre montre bien que le Maghreb n'est pas à cette date le lieu principal de l'événement islamique. C'est l'Iran qui joue ce rôle, et mondialement. Mais on voit que depuis 1970, de façon diffuse et sûre, une poussée, un mouvement, une évidence de la référence à un Islam qui se régénère se sont manifestés et étendus dans les quatre pays; spontanément en réaction négative aux frustrations du modernisme ou par un effet induit en provenance du Moyen-Orient, arabe ou iranien; ou bien alors en fonction des politiques religieuses nationales.

2) Ce phénomène islamique qui touche principalement les jeunes, les classes moyennes et les cadres techniques maghrébins, marginalise les intellectuels de culture occidentale. Il produit d'ailleurs sur des auteurs de ce livre un effet double, à la fois de découverte et de dépossession de l'Islam (21): il est clair que la formation à l'occidentale ne pourvoit guère les intellectuels en outils conceptuels permettant d'aborder l'analyse du contenu de la religion islamique sans problèmes. Donc l'évidence concrète du phénomène social de renforcement de l'Islam — le « terrain » qui se met à parler — va obliger à intégrer données et concepts historiques *islamiques* (22) aux schémas théoriques connus, étendant le champ de la recherche et l'articulant mieux aux données socio-culturelles. Mais ici, c'est plutôt la réalité des mouvements militants de

(19) L'information sur les biens *waqf* en Libye se trouve parmi les notices.

(20) Je n'ai obtenu de travail ni sur la Mauritanie ni sur le Sahara occidental.

(21) Au cours des années 1979 et 1980, beaucoup d'intellectuels du Maghreb, notamment en Algérie, ont annoncé qu'ils allaient relire le Coran.

(22) Le terme coranique de « *moustaqafūn* » par exemple, que me citait A. Zghal, et qui s'oppose à « *moustakbirōn* », ne correspond ni à « déshérités » ni à « exploités » opposés à « riches » (termes aux connotations seulement économiques); ce terme coranique fait référence à toutes les dimensions de la vie sociale, y compris la dimension culturelle.

propagation *islamiste* (23) qui s'impose en maints endroits du livre et sous de multiples aspects. Elle est présentée tantôt en contrepoint de l'Islam officiel, comme au Maroc et en Tunisie, tantôt occasionnellement et comme une constatation qui décontenance en Algérie. (En Libye, cette phase de propagation militante est dépassée, il s'agit d'un activisme assez intégré dans le pays mais qui reste contestataire à l'échelle internationale).

3) Quant au fonctionnement concret des instances islamiques maghrébines officielles, il semble généralement peu connu. C'est pourquoi j'ai tenté d'en donner un aperçu comparatif à la fin de l'ouvrage, d'après des notes de mission datant de novembre 1980. Mais si ces instances-là représentent le pouvoir d'État en matière religieuse, il ne va pas de soi que les islamistes visent à s'emparer de ce pouvoir ou de cet appareil. Si au Maroc il a pu être question de viser à prendre « le » pouvoir à la manière des mouvements d'opposition laïques, ce ne peut être dans une perspective à court terme. En Tunisie (24) plus qu'à l'État lui-même les mouvements islamistes se sont intéressés aux rapports sociaux de la société civile pour agir sur eux dans une perspective à long terme; grâce à quoi l'État tomberait ensuite de lui-même.

4) Autre acquis : la question des femmes fonctionne comme un pivot de l'histoire sociale au Maghreb. Présente dans ce livre de manière plus ou moins indirecte dans plusieurs articles d'auteurs masculins, elle est abordée systématiquement et en un faisceau de démarches par des auteurs femmes, en tant que femmes appartenant à une société musulmane. Il y a là du changement par rapport au passé, bien que la recherche de femmes sur les femmes doive elle aussi se prêter à la critique pour progresser.

5) Enfin lorsque le livre est lu, on perçoit que s'y déroule un Temps dédoublé que l'on aurait pu croire révolu : sous les années grégoriennes, dominantes, paraît en filigrane l'ère hégirienne. C'est pourquoi il porte deux titres, l'un en français, fidèle à l'intitulé du projet : « *Le Maghreb musulman en 1979* » mais l'autre en arabe, selon le produit fini, et qui est : « *al-Mouslimoūn al-maghâriba fî awâkhir al-qarn ar-râbi' 'achar al-hijrî* » c'est-à-dire « *Les musulmans maghrébins à la fin du 14^e siècle de l'hégire* ».

Christiane SOURIAU

(23) Dits « intégristes » par assimilation à des faits chrétiens.

(24) Selon A. Zghal en 1980. Mais en 1981 la décision de rétablir le multipartisme a donné l'occasion à un groupe islamiste.